



Galaxie

Un Réseau au carrefour du
handicap psychique et de l'emploi

LETTRE D'INFORMATION GALAXIE - N° 4
JANVIER 2009

Sommaire

- 1 : L'édito
Nathalie Paris, présidente
- 2-3 : La parole est donnée à...
- 4 : Actualité
Présentation du réseau Galaxie



Edito

Le réseau GALAXIE constitué en Association depuis fin 2004 a beaucoup œuvré pour la reconnaissance de la problématique de l'insertion socioprofessionnelle des personnes en situation de handicap psychique. Depuis la loi du 11 février 2005, le concept de handicap psychique n'est plus discutable, le législateur ayant mis fin au débat souhaitant « cantonner » la maladie mentale uniquement dans le domaine strictement psychiatrique. Actuellement, ainsi que nous l'avons exprimé dans l'article de la revue *Pratiques en santé mentale* du réseau Croix-Marine de mai 2008, notre objectif est d'intégrer dans la constitution et la mise en œuvre du projet de vie de ces bénéficiaires, la dimension professionnelle. Même si cela concerne une partie réduite de ce public, il est important de se doter d'outils d'évaluation spécifiques reconus pour aborder l'évaluation de l'insertion socio-professionnelle. C'est la raison pour laquelle, notre réseau a développé en partenariat avec l'UNAFAM le cahier des charges de l'action ESEHP Equipe Spécialisée d'Évaluation du handicap Psychique, afin d'envisager une évaluation s'appuyant sur la mise en situation et l'expression de l'usager. Depuis juillet 2007 nous expérimentons ce dispositif grâce au soutien financier de la CNSA en partenariat avec les cinq conseils généraux des sites pilotes. Nous sommes en cours d'exploitation des éléments quantitatifs. Sur le plan qualitatif nous constatons une hétérogénéité du traitement de la problématique de l'insertion socioprofessionnelle suivant les territoires pilotes et les MDPH concernées. Nous avons eu le souci dans cette recherche d'intégrer notre démarche dans le déploiement du guide JEVA sur les MDPH. Le travail des ESEP permettant l'exploitation de données pour un renseignement partiel de ce document. Nous avons réalisé un séminaire à Toulouse en mai afin de confronter les points de vue des invités et des membres de Galaxie sur des sujets tels que : la place de l'usager dans l'évaluation, l'articulation avec le secteur de la psychiatrie.

A ce jour, les premiers résultats nous permettent de noter les limites du concept d'ESEPH s'il ne s'inscrit pas dans un dispositif plus complet du type centre ressource nommé CREHPSY apportant une structuration plus globale de l'évaluation et de l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique. Ceci fait référence à un concept là encore développé avec l'UNAFAM, afin que les prises en charge des personnes en situation de handicap psychique puissent être outillées selon un dispositif proche de celui inhérent aux personnes cérébro-lésées même si les caractéristiques de ces handicaps sont différentes. Toutefois, la notion de « handicap invisible » reste présente dans les deux cas et invite à une confrontation à la réalité et à la prise en compte du fonctionnement cognitif.

Notre volonté est d'agir en synergie avec d'autres réseaux pour une vision globale de l'insertion des publics souffrant de pathologies psychiques (Croix-Marine, UNAFAM, UGECAM). Nous avons effectué un important travail de communication, soit dans le cadre de congrès ou séminaires (congrès réhabilitation, colloque CNITAAAT, UGECAM). Enfin nous conduisons une mission d'appui conseil auprès de certaines délégations régionales de l'AGEFIPH afin de diversifier les moyens au service de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap psychique. En effet, l'AGEFIPH reste un acteur fondamental pour l'aboutissement de ce « segment » du projet de vie. L'approche globale du parcours des personnes nécessite un rapprochement des acteurs institutionnels et des financements afin de compenser et reconstruire les liens constituant précisément la pathologie des personnes précitées.

Nathalie PARIS
Présidente de
Galaxie.

GALAXIE EST EN LIGNE

**Retrouvez tous les services et
l'actualité du Réseau sur notre site internet**

www.reseau-galaxie.fr



Fonds social européen

D'un côté, en tant que réseau national, nous cherchons à faire prendre en compte ce projet dans le cadre d'une recherche-action sur le modèle de celle qui nous a permis de déployer les ESEHP (Equipes Spécialisées d'Evaluation du Handicap Psychique). Des contacts et échanges avec les principaux acteurs institutionnels concernés par ce projet sont en cours.

D'un autre côté, certaines de nos structures adhérentes ont développé des projets locaux s'inspirant pour partie ou en totalité du cahier des charges des CReHPsy et sont plus ou moins avancées dans cette démarche.

L'objectif général des CReHPsy vise à apporter une réponse opérationnelle globale et coordonnée aux situations de handicap psychique confrontées à des difficultés pour concrétiser un projet de vie personnalisé. Considérant que le handicap résulte de l'interaction entre des facteurs personnels de santé et des facteurs environnementaux non adaptés aux besoins de la personne, les CReHPsy propose deux niveaux d'intervention. Le premier niveau concerne l'accompagnement de la personne dans son projet alors que le deuxième niveau d'intervention cible l'environnement pour que ce dernier puisse pleinement jouer son rôle intégrateur.

Il est en effet aujourd'hui admis et reconnu qu'une vie en milieu ordinaire pour les personnes en situation de handicap psychique est possible, sous réserve qu'un accompagnement adapté de la personne et de son environnement soit institué.

Il s'agit alors de permettre aux personnes d'exprimer leurs aspirations, d'évaluer les besoins, d'identifier les ressources, de mettre en œuvre l'accompagnement, coordonner les acteurs...

Projet ambitieux, mais pas forcément utopique !

Nous faisons régulièrement le constat sur le terrain des difficultés d'insertion pour le public en situation de handicap psychique qui ne sont pas tant liées au manque de volonté des différents acteurs à se saisir de cette question, mais au poids des représentations sociales négatives et fantasmatisques

en direction des maladies psychiques, à l'insuffisance de connaissances de cette problématique chez les professionnels, au manque de concertation et de collaboration entre les acteurs, à l'absence de dispositifs spécifiques adaptés...

A la lumière de ces constats, il est alors évident que la colonne vertébrale de l'activité des CReHPsy repose sur la compensation du handicap qui, en tant qu'outil de l'intégration et de la citoyenneté des personnes handicapées psychiques, est affaire collective, requérant expertise, partenariat et ressources communautaires.

Devant l'étendue et la complexité de cette configuration, il est essentiel qu'il y ait « un pilote dans l'avion » qui aura la responsabilité de la concrétisation et de la cohésion de la démarche pour chaque personne handicapée.

Toutes ces perspectives ne peuvent qu'être stimulantes pour toutes celles et tout ceux qui s'intéressent à ces questions.

C'est en ce sens que les prochains mois qui devraient voir se mettre en place un certain nombre d'expérimentations qui viendront confirmer et affiner nos hypothèses opérationnelles.

En effet, même si le cahier des charges des CReHPsy est très approfondi, seul le passage à l'épreuve de réalité en validera la pertinence. Certaines questions restent en suspens, comme l'échelon territorial opérationnel le plus adapté. De la région au département, les avis divergent. Il faut avant tout garantir que le dimensionnement réponde davantage à la garantie de l'efficacité du dispositif qu'à la recherche d'économies d'échelles soufflée par les vents dominants de restrictions budgétaires affectées aux politiques publiques concernées.

Nous ne manquerons pas, par l'intermédiaire de notre site internet ou de réunions de travail que nous pourrions organiser de vous tenir informés de la trajectoire de vie de ce projet qui constituera l'axe central de notre projet associatif pour l'année à venir.

Les CReHPsy proposent des actions :

- d'accompagnement individualisé à l'insertion ou le maintien en milieu ouvert,
- d'accueil, d'information et d'orientation,
- de formation des acteurs et des professionnels,
- d'appui et de conseil
- d'animation et de coordination d'actions concertées

en direction

- des personnes en situation de handicap psychique et de leur famille
- des acteurs institutionnels,
- des professionnels de l'insertion,
- des professionnels de santé,
- des bailleurs sociaux,
- des centres de formation,
- des entreprises,
- des structures de loisirs,
- ...

pour favoriser l'intégration et la citoyenneté des personnes fragilisées par des troubles et un handicap psychique

Références réglementaires ayant servi au support de la réflexion :

- loi du 2 janvier 2002 rénovant le Code de l'action sociale et médico-sociale
- Loi du 11 février 2005
- Circulaire n° DGS/SD6C/DHOS/02 DGAS/CNSA/84 du 1^{er} mars 2007, relative aux modalités de mise en œuvre de l'allocation de ressources en 2007 relative au plan psychiatrie et santé mentale.

La participation de Galaxie...

L'association Galaxie a organisée ou est intervenue dans différents colloques, rencontres ou séminaires de travail...

- Petite escale à Toulouse pour un séminaire CNSA-GALAXIE-UNAFAM le 27 mars 2008. Le sujet : un comité technique de pilotage du projet d'expérimentation des ESEPH (Equipes Spécialisées d'Evaluation du Handicap Psychique). Cette journée s'est inscrite durant la semaine d'information sur la santé mentale.
- Participation au 5^e congrès de REHAB qui s'est tenu à Versailles les 13 et 14 Mars 2008 « La réhabilitation c'est maintenant ».

- Intervention dans le cadre de « Fil rouge » à la CCI de Morlaix le 20 mai 2008, puis le 20 octobre à Rennes sur le colloque « Emploi et trouble psychique : des politiques aux actions, quelle mise en cohérence ? » La table ronde était intitulée : quand l'emploi est souhaité et possible : construire des alliances ?
- Le 20 novembre dernier intervention au séminaire UGECAM Les 17 et 18 novembre : séminaire technique « l'évaluation des situations de handicap psychique, avec l'expérimentation du travail mené dernièrement entre les MDPH et les secteurs de psychiatrie.
- Les 3 et 4 décembre, participation au groupe de travail préparatoire au colloque organisé par Agence Handicap et Entreprise qui aura lieu le 29 avril prochain à sciences po à Paris sur le thème « comment l'entreprise peut-elle aborder la question de la santé mentale et du handicap psychique ».

Prochainement...

Colloque organisé par la CNSA le 19 mars 2009 à Versailles, intitulé « l'évaluation des situations de handicap d'origine psychique »

A lire : Place du projet professionnel dans l'expression du projet de vie par les personnes en situation de handicap psychique

dans la revue « Santé mentale » n°2, du mois de mai 2008, article rédigé par la présidente de l'association Galaxie.

La vie du réseau

Qui ?

Galaxie, créée en septembre 2004, est le prolongement d'une aventure collective initiée en 2001 par une dizaine de structures venant d'horizons divers, mais animée d'une même volonté commune...

Quoi ?

...Favoriser l'insertion socioprofessionnelle des personnes handicapées par des troubles psychiques...

Comment ?

- ▶ Favoriser la confrontation des pratiques des différents opérateurs,
- ▶ Capitaliser et multiplier les connaissances et savoir-faire mis en œuvre,
- ▶ Développer les expérimentations et études relatives à l'insertion professionnelle des publics visés,
- ▶ Sensibiliser les décideurs administratifs et politiques aux spécificités posées par l'insertion socioprofessionnelle des personnes fragilisées par des troubles psychiques,
- ▶ Participer et enrichir les réflexions et études menées au niveau national sur ce même sujet,
- ▶ Faire aboutir la mise en place de dispositifs et processus d'insertion adaptés aux spécificités du public.
- ▶ Informer et sensibiliser les professionnels et les structures intervenant dans ce champ de l'insertion,
- ▶ Participer à la professionnalisation des acteurs qui interviennent auprès de ce public.



Lettre à diffusion limitée

Galaxie

Foyer EPIS

71 bis, rue Louis Soulié

42000 Saint-Etienne

Tél. 04 77 34 36 00

Fax 04 77 32 18 65

e-mail contact@reseau-galaxie.fr

Directeur de la publication : Nathalie PARIS

Rédaction : Les membres de Galaxie.